

La nouvelle éco : la start-up EcoTree permet d'investir dans des arbres plantés en Sarthe

Mercredi 6 octobre 2021 à 7:15 -

Par [Marie Mutricy](#), [France Bleu Maine](#)
[Malicorne-sur-Sarthe](#)

Financer la plantation d'arbres en France, et notamment en Sarthe: c'est l'offre d'EcoTree pour les particuliers et les entreprises. La start-up promet des retombées économiques et écologiques aux investisseurs.



Des plants de chênes (illustration). © Radio France - Bastien Munch

Le cap du million d'arbres plantés a été franchi en mars dernier pour la start-up bretonne [EcoTree](#), qui propose d'**investir à moyen et long terme dans la forêt française**. La société dispose de 37 massifs, notamment à Malicorne-sur-Sarthe et du côté de Ruillé-sur-Loir. Elle s'adresse aux entreprises et aux particuliers, et leur promet des bénéfices économiques mais aussi écologiques.

Un moyen pour les entreprises d'obtenir des certificats carbone

Le principe d'EcoTree, c'est que les clients deviennent propriétaires des arbres dont ils ont financé la plantation. *"EcoTree achète le foncier, s'occupe de la plantation et de la gestion durable des forêts"*, explique le co-fondateur Erwan Le Méné. *"Le bois grandit et les fruits de la récolte, à terme, reviendront intégralement aux clients qui ont planté ces arbres : c'est l'intérêt économique. Mais il y a aussi tous les co-bénéfices de la forêt, c'est-à-dire le carbone et la biodiversité qui va être générée"*.

La démarche intéresse les entreprises soucieuses de verdir leur image. *"Souvent pour y parvenir elles achètent des crédits carbone"*, détaille Erwan Le Méné. *"Là, au lieu d'acheter des crédits carbone, elles ont la possibilité d'investir dans la forêt et donc obtenir ces certificats carbone puisque, comme chacun sait, la forêt est un puits de carbone absolument formidable"*.

Un rendement de 2% en moyenne

Pour les particuliers, la motivation première reste celle de *"faire un geste écologique fort, qui laisse une trace durable"*, assure le co-fondateur d'EcoTree. *"Souvent, ces arbres sont plantés lors d'un événement important de la vie, comme une naissance ou un mariage"*. Mais il y a aussi un intérêt économique : *"La forêt française offre un rendement de 2% par an en moyenne, selon la caisse des dépôts. Cela veut dire que si vous plantez aujourd'hui un arbre à 15 euros, vous aurez à peu près le double d'ici 30 à 40 ans"*.

Il faut déboursier **29 euros pour investir dans un chêne sessile**, 18 euros pour un pin maritime dans les massifs sarthois d'EcoTree.